COLLOQUE : 'L'ARGENT DANS L'ARBITRAGE'

Placée sous la direction scientifique du professeur Thomas Clay et de Walid Ben Hamida et animée par les meilleurs spécialistes français et étrangers, cette journée vous apportera un éclairage expert sur les questions du financement de l'arbitrage, de l'évaluation et de la répartition.

27 juin de 2013
A partir de 9h.
Maison du barreau, grand auditorium.
2, rue de Harlay
75001 Paris

L'argent dans l'arbitrage est un tabou dans les études relatives à l'arbitrage. Pourtant la question financière est omniprésente dans sa pratique, que ce soit pour trancher les enjeux financiers d'un litige ou que ce soit à propos de la rémunération des acteurs de

l'arbitrage.
La nouvelle réglementation française et européenne justifie, en outre, un nouveau regard sur ces questions. Bref, ce sont de très nombreuses questions, le plus souvent inédites qui seront abordées le 27 juin prochain à la maison du Barreau à Paris, lors du colloque consacré à: "L'argent dans l'arbitrage"

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ATTENTION NOMBRE DE PLACES LIMITÉ
DATE LIMITE D'INSCRIPTION 21/06/2013

Inscription payante.

Informations complémentaires :
tèl : 01 56 54 41 34 | Fax : 01 56 54 42 11
claire.lorentz@lextenso-editions.fr

Télécharger le programme et le bulletin d'inscription [PDF - 251 Ko]